

Parc Normandie-Maine.

À l'école d'Hauterive, élèves et professeurs créent leur cour de récréation

L'école des Trois Rives d'Hauterive a été sélectionnée par le Parc naturel régional pour élaborer une nouvelle cour de récréation. Lors d'un atelier, les élèves ont pu décrire leur cour idéale.

Les élèves de l'école des Trois Rives d'Hauterive auront, d'ici quelques années, une cour de récréation flambant neuve. Ce dispositif, Récré'actions, est à l'initiative du Parc naturel régional, en partenariat avec la Région Normandie et invite enfants, professeurs, parents et élus à participer à son élaboration.

Du vert dans la cour

Depuis plusieurs années, le Parc naturel fait un constat simple. « **Nous nous sommes rendu compte que les cours d'école n'étaient pas bien aménagés. Faire classe à l'extérieur peut-être compliqué et le béton prédomine, laissant peu de place à la biodiversité** », dresse Laëtitia Marie, chargée de mission Éducation.

Alors, lorsqu'en 2024 il a fallu définir la ligne directrice qui devait déterminer l'orientation, les décisions, les enjeux et les projets du Parc pour ces 15 prochaines années, sous la forme d'une charte, ce dernier a souhaité mettre en place un dispositif qui permettrait de renaturer les cours d'écoles. « **Notre charte intègre deux aspects importants : le changement climatique et l'érosion de la biodiversité. Quand on regroupe les deux dans les écoles, on se rend compte que pour certaines l'enfant n'est pas au contact de la nature dans la cour de récréation et n'est donc pas sensibilisé. Pourtant, il y passe en moyenne 90 heures par an, c'est un lieu de développement** », continue Laëtitia Marie.

Financer le projet

Mais afin de concrétiser ce projet, nommé Récré'actions, il a fallu trouver des financements. « **Le Fonds européen de développement régional (Feder) en proposait dans son dispositif 'requalification de l'espace public' et l'école en faisait partie. Nous n'avons pas hésité et avons monté un**

dossier. » Le Parc a ainsi obtenu une enveloppe de 190 000 € pour financer sept projets, soit sept écoles, pendant quatre ans.

Cet argent permettra de recruter un cabinet paysagiste, réaliser une analyse des enrobés de la cour ainsi qu'un accompagnement pédagogique des enfants sur la biodiversité.

Une étude sociologique sera également effectuée pendant quatre ans, afin d'analyser si la renaturation permet le maintien des services publics, « **si ça encourage les parents à laisser leur enfant dans une école rurale publique** », explique Laëtitia Marie.

Une sélection d'écoles

Une fois les fonds trouvés, le Parc s'est occupé de la sélection des écoles. « **Nous devons suivre les règles du Feder et n'avons donc pas pu accepter tout le monde. Sur les 200 écoles de notre territoire, 21 établissements étaient éligibles.** »

Le Parc a envoyé un courrier aux écoles concernées ainsi qu'aux collectivités. Parmi elles, l'école des Trois Rives, à Hauterive. « **Lorsque nous l'avons reçu, nous avons postulé tout de suite. C'était une opportunité en or** », confie Marie-Ange Toulemont, professeure et directrice de l'établissement. « **Nous avons demandé aux écoles et aux collectivités de nous faire une lettre de motivation. Il fallait vouloir s'investir dans le projet. C'est ce qui nous a sautés aux yeux avec l'école de Hauterive.** »

Une cour d'école qui ne convient plus

Dans la cour des Trois Rives, seulement trois petits arbres et une parcelle de pelouse, « **rarement ouverte pour les enfants** », explique Marie-Ange Toulemont. Le reste : du béton sur une surface d'environ 2 000 m². « **Elle est exposée plein sud donc il n'y a pas de zone d'ombre. Cela crée aussi des îlots de chaleur, on ne sort plus lorsque c'est la canicule.** »

L'école a été construite il y a neuf ans. « **À l'époque, les parents avaient demandé qu'il n'y ait pas de zone d'herbe pour ne pas que les enfants se salissent. L'intercommunalité souhaitait également que l'école demande un minimum d'entretien.** » Le béton était donc la meilleure option.

De l'ombre et des jeux

Le lancement du projet dans l'école a officiellement eu lieu le 17 septembre 2024, avec un premier diagnostic en concertation avec les élèves, l'équipe pédagogique et les agents. « **Nous avons expliqué le dispositif, discuté et écouté leurs craintes, qui étaient surtout liées au financement et à l'entretien.** »

Les choses sérieuses ont commencé en octobre, lors du deuxième atelier. « **Les enfants ont pu définir leur cour d'école rêvée. Ils sont allés dehors avec de grosses craies afin de spatialiser les zones. Ils ont expliqué ce qu'ils aimaient, ce qu'ils n'aimaient pas, ce qu'ils voulaient...** », liste Laëtitia Marie.

Parmi leurs souhaits, les élèves ont demandé un coin calme, un mur d'escalade, une zone de jeu, une cabane dans les arbres, des coins d'ombre, une zone pour jouer aux billes ou aux petites voitures... « **Évidemment tout ne sera pas réalisé. Mais c'est important qu'ils participent aux projets puisque ce sont eux qui en bénéficieront.** »

Tous les niveaux ont pris part à l'activité. « **Même si cela n'est pas évident pour les petites ou moyennes sections, nous nous sommes aperçus qu'ils pouvaient être très sensibles au bruit comme au son de la cloche** », ajoute Laëtitia Marie.

La date de livraison de cette nouvelle cour n'est pas encore définie, « **mais on aimerait qu'elle soit terminée avant 2027. Si le gros des travaux pouvait être fait pendant les grandes vacances de l'été 2026, ce serait idéal** », soumet la chargée de mission.

Dans la continuité du programme

En parallèle de la création de leur cour, les élèves ont travaillé sur la biodiversité en classe. « **Un intervenant de l'Association faune et flore de l'Orne (Affen) est venu faire trois ateliers. Ils ont étudié l'évolution de l'environnement, sont sortis pour faire un inventaire de la faune et la flore et ont rapidement vu qu'elles n'étaient pas très développées dans la cour** », déplore Marie-Ange Toulemont.

Un troisième atelier aura lieu fin janvier 2025. L'équipe pédagogique, des agents du Parc et quelques élèves se réuniront afin de s'assurer que les aménagements envisagés sont viables, « **pour ensuite passer de la cour idéale à une concrétisation** », termine Laëtitia Marie.

Marie AILLERIE



Récré'Actions L'Orne hebdo